

Verbes spécialisés et perspective diachronique : une analyse de quelques formes du *Dictionnaire de Félibien*

Rosa Cetro^{1,2,*}

¹Dipartimento di Filologia, Letteratura e Linguistica, Università de Pise, piazza E. Torricelli 2, 56126 Pise - Italie.

² Pluralité des langues et des Identités : Didactique, Acquisition, Médiations (PLIDAM EA 4514) - Institut National des Langues et Civilisations Orientales : EA4514, 2, rue de Lille, 75007, Paris - France.

Résumé. Le regain d'intérêt pour la terminologie de la part des linguistes dans les trente dernières années a entraîné une ouverture vers des aspects jusque-là peu explorés, comme la dimension diachronique et l'étude des verbes. Dans cette contribution, nous nous proposons d'étudier un ensemble de verbes du discours artistique faisant partie de la nomenclature du dictionnaire annexé au traité *Des Principes de l'Architecture, de la Sculpture et de la Peinture et des autres Arts qui en dépendent* (1676) d'André Félibien. La méthode employée est celle d'un lexique-grammaire sémantisé.

Abstract. The renewal of interest in terminology on the part of linguists in the last thirty years has led to an opening towards previously little explored aspects, such as the diachronic dimension and the study of verbs. In this article we aim to describe a list of verbs included in the dictionary annexed to the essay *Des Principes de l'Architecture, de la Sculpture et de la Peinture et des autres Arts qui en dépendent* (1676) by André Félibien to which we will apply a semantic lexicon-grammar method.

1 Introduction

Le regain d'intérêt pour la terminologie de la part des linguistes à partir de la décennie 1990 a entraîné une ouverture vers des aspects jusque-là négligés dans la description des unités terminologiques. D'un côté, la remise en cause du paradigme conceptuel instauré par Wüster, particulièrement axé sur la dénomination, a poussé les chercheurs à s'intéresser à la dimension textuelle et discursive des termes, dans laquelle les verbes jouent un rôle important. D'un autre côté, ont vu le jour des études prenant en compte aussi la dimension diachronique en terminologie, alors que l'approche wüsterienne préconisait une description essentiellement ancrée en synchronie.

D'une façon générale, les travaux terminologiques des trente dernières années ont mis en relief la continuité existant entre le lexique général et les lexiques spécialisés, qui est d'autant plus remarquable dans des domaines de connaissance vastes, englobant de nombreux sous-

* rosa.cetro@unipi.it

domaines. Tel est le cas du domaine artistique, dans lequel convergent les terminologies des arts libéraux et des arts mécaniques et qui fera l'objet de cette contributionⁱ, dans laquelle nous nous proposons d'étudier les verbes dans le dictionnaire annexé au traité *Des Principes de l'Architecture, de la Sculpture et de la Peinture et des autres Arts qui en dépendent* (1676) d'André Félibien. Notre objectif est de vérifier l'adéquation de la méthode d'un lexicogrammaire « sémantisé » (G. Gross 1994, Lerat 2002), conçue pour une description en synchronie en vue d'applications informatiques, à une description axée sur une dimension historique.

Après avoir dressé un état de l'art sur les approches employées dans l'étude des verbes spécialisés et sur la terminologie diachronique, nous procéderons à la classification des unités verbales du corpus par le biais d'une comparaison avec des ressources lexicographiques de la même époque, en accordant une attention particulière aux verbes susceptibles d'appartenir à différents discours.

2 Cadre théorique et méthodologie

2.1 La place du verbe dans les études terminologiques : état de l'art

Pendant plusieurs décennies, la Théorie générale de la terminologie (TGT) élaborée par Eugen Wüster a été le seul modèle théorique de référence en terminologie. Cette théorie, connue aussi sous le nom d'optique conceptuelle, accorde une primauté aux concepts, ce qui se traduit dans une description terminologique essentiellement axée sur les noms, délaissant ainsi les unités spécialisées appartenant à d'autres catégories syntaxiques, comme par exemple les verbes.

Le développement de la linguistique de corpus et des industries de la langue dans les années 1990 a rapproché les linguistes de l'étude de textes spécialisés et donc de la terminologie, favorisant l'essor de nouvelles approches qui appréhendent l'étude des termes dans leur fonctionnement discursif et textuel, comme la terminologie textuelle (Bourigault et Slodzian 1999). Les termes ne sont ainsi plus décrits de façon isolée, mais une attention particulière est accordée à leur combinatoire, dans laquelle les verbes jouent un rôle fondamental. En conséquence de cela, plusieurs travaux sur les verbes terminologiques ont vu le jour.

Ces travaux analysent des verbes relevés dans des discours spécialisés variés et adoptent des approches différentesⁱⁱ. Ainsi, Condamines (1993) s'intéresse aux verbes du domaine bancaire, qu'elle classe selon une caractérisation syntaxico-sémantique fine, tandis que L'Homme (1998, 2012) applique les principes de la Lexicologie Explicative et Combinatoire de Mel'čuk aux verbes de l'informatique et de l'écologie. À partir d'un corpus ayant trait au droit de l'environnement, Lorente (2002) propose une classification des verbes en quatre catégories distinctes (verbes discursifs, connecteurs, phraséologiques et terminologiques). En revanche, l'analyse de Lerat (2002), qui se sert du modèle des classes d'objets (Gross 1994) pour la description des verbes du droit, aboutit à une répartition de ces derniers en trois groupes : les verbes très spécialisés, les verbes polysémiques et les verbes supports. Ces derniers sont des verbes sémantiquement vides, qui accompagnent et actualisent un nom prédicatif. Au pôle opposé, on trouve les verbes très spécialisés, qui n'admettent qu'une construction syntaxique et qui appartiennent à un seul domaine. Entre ces deux opposés, se situent les verbes polysémiques, dont « le mode d'emploi [...] est affaire de constructions, de classes et de domaines » (2002 : 206). Se basant sur la notion d'emploi spécialisé, cette approche nous semble convenir à la description de verbes susceptibles d'apparaître dans divers types de discours et c'est pour cela que nous la retenons dans le cadre de la présente étudeⁱⁱⁱ.

2.2 Terminologie et dimension diachronique

L'intérêt pour le fonctionnement discursif et textuel des termes n'a pas été la seule conséquence de l'appropriation de la terminologie de la part des linguistes. D'autres aspects des terminologies

négligés par l'approche conceptuelle ont gagné en importance : c'est notamment le cas de leur dimension diachronique. Une première impulsion à ce type d'étude est représentée par un volume collectif publié en 1989 sous la direction de C. de Schaetzen, suivi d'un autre volume collectif abordant l'évolution sémantique en terminologie selon une théorie continuiste (Candel & Gaudin 2006).

L'adoption d'une perspective diachronique – que ce soit en diachronie courte ou longue – dans l'étude des terminologies peut poursuivre différents objectifs, dont nous en citerons deux qui pourraient sembler opposés, du moins à l'apparence, à savoir l'identification de la néonymie – la néologie terminologique – et celle visant la nécrologie terminologique.

Le repérage des néologismes en diachronie peut ainsi être fonctionnel à l'identification de la constitution du réseau terminologique d'un domaine donné (Grimaldi 2017, pour la terminologie de la botanique et de la chimie). L'étude de la terminologie dans une perspective rétrospective peut aussi servir à éclairer les rapports existant entre les nouveaux domaines d'activité et des domaines antécédents (Humbley 2011). Bon nombre de travaux en terminologie diachronique portent sur des domaines techniques : les arts et métiers (Zanola 2014), l'orfèvrerie (Diglio & Altmanova 2014), l'habillement (Bonadonna 2016), les arts de la table (Zollo 2020). Ces études s'avèrent être un observatoire privilégié pour suivre, de pair avec l'évolution terminologique, l'évolution des savoirs et des savoir-faire artisanaux et techniques.

Moins investiguée que la néonymie, la nécrologie terminologique est cependant tout aussi importante pour suivre les rythmes de renouvellement du vocabulaire et l'évolution des connaissances, notamment pour ce qui concerne les domaines de création récente, comme l'écologie terrestre (Dury & Drouin 2010) ou le domaine spatial (Picton 2009). Les deux volets – néonymique et nécrologique – sont néanmoins combinés dans certaines études (Altmanova & Zollo 2017).

2.3 Méthodologie

Les études en terminologie diachronique précitées se focalisent principalement sur l'analyse des unités nominales. Notre choix de prendre en examen les verbes du lexique artistique s'explique, d'un côté, par la volonté de combiner le regain d'intérêt pour les verbes et la diachronie et, de l'autre côté, par les caractéristiques du corpus analysé. La démarche de Félibien, qui se veut à la fois descriptive et normalisatrice, débouche sur la reproduction plus ou moins fidèle des jargons des différentes communautés discursives composant le vaste domaine des arts. Dans l'ouvrage sont donc représentés à la fois les technoclectes savants (se référant aux arts libéraux comme l'architecture et la peinture) et les technoclectes ordinaires (notamment, les jargons des ouvriers travaillant dans les arts mécaniques)^{iv}, pour reprendre la distinction établie par Messaoudi (2012). Les verbes nous semblent un observatoire privilégié de la dimension sociétale : ils reflètent, sans doute plus que les noms, le jargon des ateliers, dont les techniques et les actions sont le noyau dur. De plus, les verbes sont au service d'une communication plus rapide et immédiate (voir, par exemple, l'utilisation de *boiser une chambre* à la place de *recouvrir une chambre de bois*). Pour finir, suivre l'évolution des verbes peut être intéressant pour suivre l'évolution des techniques utilisées par les artisans.

Afin de procéder à l'analyse de ces unités lexicales, à l'aide d'un logiciel tableur nous avons tout d'abord isolé les verbes pourvus d'une définition dans le dictionnaire de Félibien, laissant de côté ces verbes ne contenant qu'un renvoi au traité. Les verbes retenus ont été ensuite classés selon la répartition proposée par Lerat (2002) en verbes spécialisés, verbes polysémiques et verbes supports. Pour cela, nous avons mené une comparaison avec des ressources lexicographiques contemporaines à l'ouvrage de Félibien, comme le *Dictionnaire Universel* de Furetière (1690, désormais *DUF*), la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694, *DAF*) et le *Dictionnaire des Arts et des Sciences* de Thomas Corneille (1694, *DAS*) – supplément à ce dernier – et aussi avec la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1762), plus riche en termes scientifiques et techniques que les trois éditions

précédentes du même ouvrage. La perspective adoptée est donc celle d'une diachronie courte, couvrant un arc temporel inférieur à un siècle. Cette étude se veut une étape préliminaire en vue d'approfondissements ultérieurs sur le lexique artistique. Les notations adoptées sont celles du lexique-grammaire (M. Gross 1975) : *Nhum* pour un nom humain, *N-hum* pour un nom non humain, *Nconc* pour un nom concret, *Npc* pour un nom de partie du corps, *Loc* pour une préposition locative. En ce qui concerne les classes d'objets, nous faisons référence aux hyperclasses citées par Guenther (1998).

3 Analyse du corpus

3.1 Le corpus : le *Dictionnaire de Félibien*

Le traité *Des Principes de l'Architecture, de la Sculpture et de la Peinture et des autres Arts qui en dépendent* (1676) constitue la première tentative de normalisation du lexique artistique en langue française. Il est composé de trois livres consacrés aux trois arts cités dans le titre (architecture, sculpture et peinture) et d'un dictionnaire regroupant les termes des trois arts et des arts mineurs liés à ces derniers (serrurerie, maçonnerie, charpenterie, menuiserie, orfèvrerie, fortification, gravure, émaillerie). Plus qu'un véritable dictionnaire, la liste de termes fournie en annexe au traité peut être qualifiée de texte hybride, faisant fonction d'index – avec des renvois au traité et aux planches contenues dans ce dernier – ou de glossaire – quand la description du terme se limite à une traduction dans une autre langue, comme l'italien ou le latin.

La nomenclature du dictionnaire compte 2 494 termes, classés par ordre alphabétique selon le critère du dégroupement homonymique (Pruvost 2006) : ce chiffre inclut ainsi les acceptions différentes d'un même terme et aussi les unités listées qui ne contiennent qu'un renvoi au texte ou à un autre lemme. Ces dernières constituent environ 24% des termes de la liste. Comme on peut l'imaginer, la plupart des unités lexicales décrites sont de nature nominale, suivies des collocations à base verbale ou nominale, des verbes, des adjectifs – et participes passés utilisés comme des adjectifs – et des adverbes^v.

Les verbes et les collocations à base verbale renvoient à des actions et à des techniques. Dans les articles consacrés à ces types d'unités lexicales, il y a parfois des marques de domaine qui en attribuent l'usage à une communauté discursive en particulier (architectes, peintres, sculpteurs, serruriers, charpentiers, menuisiers, émailleurs), comme on peut le voir à partir de l'exemple suivant :

ESTIRER. Les Serruriers disent *Estirer un morceau de fer*, pour dire le battre à chaud, et l'allonger sur l'enclume.

3.2 Les verbes

L'étape de repérage des verbes a donné pour résultat une liste de 132 entrées verbales distinctes^{vi}, qui ont été ensuite classées en verbes spécialisés et verbes polysémiques – aucun verbe support n'a été identifié parmi les entrées analysées. Le classement a abouti à 71 verbes polysémiques et 61 verbes spécialisés. À l'intérieur de ces deux catégories, d'autres sous-catégories ont pu être identifiées, comme nous le verrons dans les parties suivantes.

3.2.1 Les verbes spécialisés

Bien que le nombre d'unités verbales spécialisées soit inférieur au nombre de termes nominaux décrits dans le dictionnaire, Félibien accorde néanmoins une place importante aux verbes, qui semblent reproduire fidèlement le jargon des ateliers. Il peut même arriver à choisir de décrire un verbe spécialisé à la place du nom dérivé correspondant : c'est le cas, par exemple, de l'entrée

delardement, qui renvoie au verbe *delarder*. Le contraire est tout aussi vrai : la définition du verbe *peindre* traite en réalité du mot *portrait*.

Faute de place, nous limiterons notre analyse à ces verbes affichant des caractéristiques communes. La plupart des verbes spécialisés sont des dérivés de noms, que nous pouvons regrouper sous quatre catégories principales : les verbes dérivés de noms de couleurs, les verbes dérivés de noms d'ouvrages, les verbes dérivés de noms de matériaux et les verbes dérivés de noms d'outils. Nous avons relevé aussi un verbe dérivé d'un nom de technique, *damasquiner* (dont la définition est 'travailler en damasquinerie').

3.2.1.1 Les verbes dérivés de noms de couleurs

Pour cette catégorie, nous avons relevé dans le dictionnaire les verbes *bleuir* et *embrunir*. Le verbe *rougir* y est également décrit, mais il rentre dans la catégorie des collocations à base verbale, car l'entrée précise est *rougir en colorissant*.

La définition du verbe *bleuir* est de type encyclopédique. Félibien semble ne pas pouvoir définir le verbe sans décrire d'abord le contexte dans lequel il est employé :

BLEUIR. Quand on veut dorer en feuille quelque Figure de bronze, on la fait chauffer pour y appliquer les feuilles d'or. Comme en chauffant la Figure prend une couleur de gris bleüastre, les Ouvriers nomment cela, la faire bleüir, et la mettre en couleur d'eau.

En revanche, la définition du verbe *embrunir* est plus essentielle et se limite à des remarques d'ordre linguistique sur l'emploi du verbe, qui n'apparaît qu'à la forme passive :

EMBRUNIR. L'on dit un tableau embruny : un visage trop embruny.

Félibien se distingue de lexicographes ses contemporains – notamment Furetière et les Académiciens –, qui privilégient la forme *rembrunir*, 'rendre plus brun'. Il faudra attendre Littré (1873-1874) pour que les deux formes soient décrites. Cependant, seul la forme *embrunir* est qualifiée de terme de peinture.

3.2.1.2 Les verbes dérivés de noms d'ouvrages

Les verbes faisant partie de cette catégorie sont souvent définis par Félibien par une périphrase en *faire* + *N d'ouvrage*. On a ainsi :

CINTRER. Faire un cintre.

CONTRESCARPER. Faire une contrescarpe.

ENTAILLER. Faire une entaille, ou une oche, ou coche.

Dans d'autres cas, l'auteur fournit une définition explicative :

HOUDER. c'est maçonner grossièrement. Comme il n'y a point de mot que celui de *hourdage* dont se servent les Maçons. M.Perrault employe celui de *Rudération* [...].

Ou bien il se limite à fournir un exemple :

MURER. Murer une porte ou une fenestre.

3.2.1.3 Les verbes dérivés de noms de matériaux

Il n'y a que quatre verbes dans cette catégorie : les verbes *corroyer*, *estamer*, *plancheyer* et *plomber*. Les définitions des deux premiers verbes et du dernier sont essentielles mais contiennent le nom du matériau dont ils sont dérivés :

CORROYER. Mettre du corroy.

ESTAMER. Couvrir d'estain.

PLOMBER. Vernir avec de la mine de plomb.

Le corroy est 'une terre glaise servant à faire le fond des bassins des fontaines', tandis que l'étain et le plomb sont des métaux, toujours utilisés de nos jours.

Pour ce qui concerne le verbe *plancheyer*, nous reprenons la définition donnée par Furetière, 'couvrir de planches', qui montre explicitement le lien morphologique entre le nom et le verbe, là où la définition donnée par Félibien est plus opaque : 'faire un plafond'.

3.2.1.4 Les verbes dérivés de noms d'outils

Il s'agit de la catégorie qui regroupe le plus grand nombre de verbes spécialisés. Les noms d'outils dont sont dérivés les verbes sont souvent cités dans la définition du verbe, comme en témoignent les exemples suivants :

ARBALESTER. Appuyer un édifice avec des arbalétriers, ou forces.

CALER. Mettre une cale.

CRAYONNER. Dessigner avec du crayon.

ECHARPER. Faire huit ou dix tours avec un petit cordage au tour du fardeau qu'on veut lever pour y attacher une Escharpe, au bout de laquelle est une poulie où l'on passe le chable.

ESCHOPPER. Travailler avec des Eschoppes.

LIMER. Travailler avec la lime^{vii}.

PATRONNER. En terme de peinture ; c'est lorsque par le moyen d'un papier ou d'une carte decoupée et à pieces emportées qu'on applique sur une toile ou sur autre chose, on imprime avec de la couleur les figures qui sont enlevées sur la carte de la mesme maniere que font les faiseurs de carte à jouer, qui ont differens patrons pour patronner les figures et y mettre les couleurs.

PILOTER. Enfoncer avec des pilotis.

PONCER. Marquer sur des estoffes ou du papier avec de la ponce.

SIER. C'est couper du bois ou autre chose avec une Sie.

Dans bon nombre de cas, lorsque le nom d'outil n'est pas cité dans la définition du verbe dérivé, il est cependant facile à retrouver, faisant l'objet d'une entrée immédiatement précédente^{viii}. C'est le cas des verbes :

BURINER > burin, c'est un outil d'acier avec lequel on grave sur le cuivre et sur les autres métaux.

FRASER > frases, Ce sont des Outils d'Acier servant aux Serruriers. Il y en a de rondes et de quarrées, pour contrepercer les pieces de fer.

HAUBANER > hauban, c'est le cordage qu'on attache à un Engin [...].

SMILLER > smille, espece de Marteau, qui a deux pointes propres à piquer le grez.

TARAUDER > taraux, outils en forme de cônes d'acier utilisés pour faire des écroux [*sic*].

TRINGLER > tringle, C'est une petite regle de bois longue et étroite [...].

Les verbes *compasser* ('mesurer avec un compas'), *cramponner* ('attacher avec des crampons') et *layer* ('travailler la pierre avec une laye'), dérivés également de noms d'outils, sont des verbes polysémiques : voilà pourquoi nous les traiterons dans la section suivante.

3.2.2 Les verbes polysémiques

À l'intérieur de cette catégorie, nous distinguerons deux sous-catégories de verbes polysémiques : les verbes spécialisés qui sont polysémiques à l'intérieur du domaine (et qui peuvent parfois appartenir à différents sous-domaines) et les verbes polysémiques employés dans d'autres discours spécialisés ou dans la langue commune.

3.2.2.1 Les verbes spécialisés qui sont polysémiques à l'intérieur du domaine

Le lexicographe n'adopte pas un critère homogène dans la description des verbes que nous regroupons dans cette sous-catégorie. Nous avons ainsi des verbes dont l'entrée est dédoublée et d'autres dont les différents emplois sont décrits à l'intérieur d'un même article.

Quatre de ces verbes (*emboëter*, *estamper*, *haler* et *imprimer*) font l'objet de deux entrées distinctes dans le dictionnaire.

Les définitions fournies pour le verbe *emboëter* sont les suivantes :

EMBOËTER, ou enchasser une chose dans une autre.

EMBOËTER. Mettre dans une boîte.

Or, si la première définition est plus compréhensible pour un locuteur contemporain du français, qui n'aurait pas de grosse difficulté à rapprocher *emboëter* de la forme *emboîter*, la deuxième définition pourrait poser quelques problèmes, d'autant plus si l'on considère que le substantif *boîte* fait l'objet de trois entrées distinctes dans le dictionnaire. Au vu des définitions données dans ces dernières, nous aurions tendance à affirmer qu'il s'agit de la « boîte dans laquelle les Vitriers mettent leur poix raisine » (Félibien 1676 : 496).

En ce qui concerne le verbe *estamper*, nous constatons que la première définition, de type synonymique (*estamper*, ou *imprimer*) est plus générique que la deuxième, qui renvoie à une technique employée dans les domaines de l'orfèvrerie et de la serrurerie :

ESTAMPER est aussi un terme d'Orfèvrerie, et de Serrurerie, qui signifie former des Figures en bas relief de lames de métal.

Le verbe *haler*, en revanche, semble avoir deux acceptions à l'intérieur d'un même domaine, la charpenterie :

HALER. Les Charpentiers se servent de ce mot pour dire *ranger les cables de part et d'autre en les tirant quand ils ne sont pas chargés* ; car ils disent *bander* quand il faut tirer avec force pour élever quelque gros fardeau et le monter.

HALER, veut dire aussi chabler un morceau de bois, c'est-à-dire l'attacher à un chable^{ix}.

Il n'en va pas de même pour le verbe *imprimer*, employé dans le domaine de la gravure avec le sens de 'faire l'empreinte d'une médaille' et dans le domaine de la peinture : « On dit Imprimer une toile, ou autre chose pour peindre, lorsqu'on couche une première couleur, qui sert de fond à celle qu'on doit mettre en suite, pour faire un tableau ».

Au-delà des quatre cas que nous venons de passer en revue, d'autres verbes sont polysémiques dans le corpus et leurs différents emplois sont distingués par Félibien sans que pour autant l'entrée soit dédoublée. C'est le cas, par exemple, des verbes *emboire*, *retondre* et *tourmenter*.

Pour le premier Félibien distingue deux emplois. Or, la lecture de l'article consacré à ce verbe nous pousse à distinguer trois constructions différentes. Dans la première, *emboire* est utilisé comme participe passé, pour qualifier un tableau :

On dit qu'un Tableau est embu, lorsque la couleur n'en paroît pas bien ; qu'il y a un certain mat qui fait que toutes les touches ne se discernent pas bien, et qu'il a perdu son luisant. Cela arrive à la Peinture à huile, et particulièrement lorsqu'elle est fraîchement faite : demeurant souvent ainsi embuë jusqu'à ce que l'ouvrage soit bien sec, ou bien qu'on le fasse revenir en le frottant de vernix, ou de blanc d'œuf battu.

Dans la deuxième, *emboire* se construit comme un verbe réfléchi :

Quand il y a trop d'huile dans les Couleurs, elles sont plus sujettes à s'emboire, particulièrement sur les toiles nouvellement imprimées : Car il y en a qui ont observé que celles qui sont imprimées de longue main, ou sur de vieilles ébauches, dont la couleur est bien seiche, ne s'emboivent pas.

Dans la troisième construction, le verbe *emboire* affiche trois arguments : $N_0 V N_1 de N_2$. Le sujet du verbe n'est plus un *NConc* comme *tableau* ou *peinture* mais un *Nhum* qui peut être défini à l'aide de la sous-classe <pro> (profession) (G. Gross 1995 : 80) :

On dit aussi EMBOIRE un moule de plâtre, lorsqu'on le frotte d'huile ou de cire fonduë avant que d'y former des Figures.

Le deuxième verbe, *retondre*, a un double emploi pour les tailleurs de pierre :

RETONDRE. C'est un terme des Tailleurs de pierre, qui signifie en general occuper quelque chose de l'épaisseur d'un mur.

Ils appellent aussi RETONDRE, lorsqu'ils repassent dans les moules avec un fer à retondre pour les finir ; ces fers sont ou bretez, ou sans bretures.

Pour finir, le verbe *tourmenter* se voit attribuer deux constructions différentes. Dans la première, *tourmenter* est un verbe pronominal ayant un *Nconc* comme sujet :

TOURMENTER. On dit du bois qui se tourmente, & qui se dejette lorsqu'il n'est pas employé sec dans les ouvrages.

La deuxième entrée est en réalité une collocation à base verbale, *tourmenter les couleurs*, qui attribue donc au verbe une construction à deux arguments, avec un *Nhum* en position N_0 :

TOURMENTER les couleurs ; c'est lorsqu'on peignant on les manie trop avec le pinceau ou la brosse.

3.2.2.2 Les verbes polysémiques employés dans d'autres domaines ou dans la langue commune

La plupart des verbes polysémiques relevés dans le corpus sont des verbes employés dans d'autres domaines spécialisés ou dans la langue commune, dont les différents emplois peuvent être décrits par le biais d'une méthode lexico-grammaticale. Comme nous le verrons dans ce qui suit, dans bon nombre de cas, les différences d'emploi sont dues à une restriction de distribution des noms pouvant apparaître en position de complément d'objet (N_I).

Nous commencerons notre analyse par les verbes dérivés de noms d'outils précités : *compasser*, *cramponner* et *layer*.

Le premier, dont la définition donnée par Félibien est 'mesurer avec un compas', apparaît dans deux collocations à base verbale employées respectivement dans le discours militaire et dans la langue commune avec un sens figuré : *compasser la mesche* et *compasser ses actions / ses mœurs*.

Les deux emplois du verbe *cramponner*, 'attacher avec des crampons', sont soulignés par deux constructions dans lesquelles la nature sémantique du N_I change :

- (1) *Nhum V Nconc* [art] : *L'artisan cramponne une pièce de bois / une serrure.*
- (2) *Nhum V <animal>* [cheval] : *Luc cramponne un cheval.*

Pour ce qui est du verbe *layer*, 'travailler la pierre avec une laye', il n'est recensé dans les ressources lexicographiques contemporaines de Félibien que comme terme des eaux et forêts, apparaissant dans une construction à deux arguments : $N_0 V N_I$. C'est cette même construction que l'on retrouve dans le domaine artistique, mais les deux emplois se différencient par une restriction dans la sélection du nom en position de complément d'objet : *layer un bois / une forêt* dans le premier cas, *layer la pierre* dans le second cas. Il nous semble intéressant de souligner que ce deuxième emploi n'est pas répertorié dans les autres ressources lexicographiques consultées : il faudra attendre Littré pour qu'il soit décrit comme terme de construction.

Venons-en maintenant à l'analyse d'autres verbes polysémiques, en commençant par quelques verbes employés aussi dans la langue commune. Un premier exemple est constitué du verbe *gresiller*, employé par Félibien à la forme pronominale : *le fer se gresille*. Furetière indique pour ce verbe un emploi exclusif au participe passé : *Ce parchemin est tombé dans le feu, il est tout racorni, tout gresillé*. La première édition du *DAF*, en revanche, l'enregistre comme verbe impersonnel désignant un phénomène atmosphérique, auquel correspond une construction à un seul argument, $N_0 V$: *il gresille*. La quatrième édition du *DAF*, en revanche, enregistre le verbe avec une construction à deux arguments de type *Nconc V Nconc* : *Le feu a grésillé ce parchemin*.

Passons au verbe *écharper*, pour lequel il est difficile d'identifier la construction tel qu'il est employé dans le domaine de la charpenterie, Félibien – tout comme Furetière^x – se limitant à la définition, sans donner aucun exemple. Toutefois, cela pourrait suffire à distinguer l'emploi du verbe dans la langue commune, où il présente une construction à trois arguments, *Nhum V Npc à Nhum*, illustrée par l'exemple forgé par les Académiciens : *il lui a écharpé le bras, le visage*.

Pour ce qui est du verbe *noyer*, que Félibien attribue au domaine de la peinture, nous remarquons encore une fois une restriction sur la nature sémantique du N_1 , qui est un *Nconc*, *les couleurs* : *Nhum V Nconc*, alors que dans la langue commune on peut avoir soit un *Nhum* (*noyer un homme*) soit un *N-hum* (typiquement, un nom d'animal, comme dans : *noyer un chien*) en position de complément d'objet.

Le verbe *rengrainer* mérite qu'on s'y attarde davantage. Tout d'abord, une remarque sur l'orthographe du verbe s'impose, sans laquelle il serait difficile d'opérer une comparaison. Enregistré comme *rengrainer* par Félibien, on le retrouve sous la forme *rengrener* dans le *DUF* et dans le *DAS*. Or, Furetière distingue pour ce verbe trois définitions :

RENGRENER. v. act. & redupl. Remettre du grain dans la tremie d'un moulin. Il y a aux moulins une petite clochette qui sonne pour advertir le Meusnier qu'il faut rengrener, remettre du grain dans la tremie, afin qu'il ne tourne pas à vuide.

RENGRENER, se dit aussi des machines à rouë, dont les dents engrenent ou entrent l'une dans l'autre. Cette rouë engrene dans le pignon, qui porte une rouë qui rengrene dans une autre.

RENGRENER, se dit aussi en termes de Monnoyeur, quand on remet une monnoye, ou une medaille sous la presse, quand elle n'a pas bien reçu l'empreinte, en sorte toutefois que les grains du chapelet qu'on nomme autrement le grenetis, rentrent justement dans les creux semblables du coin, afin que la figure ne soit point differente.

C'est bien cette dernière qui correspond à l'emploi spécialisé décrit aussi bien par Félibien que par T. Corneille, et qui se traduit par une construction à deux arguments, de type *Nhum V Nconc* : *Le monnoyeur rengraine une medaille*. Toutefois, la recherche de la forme *rengrener* dans la première édition du *DAF* pour y retrouver les deux premiers emplois s'est révélée infructueuse, car la forme enregistrée dans ce dictionnaire est en réalité *engrener*. Outre les deux constructions que l'on peut déduire des définitions données par Furetière, *Nhum V Nconc* (*le meunier (r)engrene la tremie*) et *Nconc V Loc Nconc* (*une roue (r)engrene dans une autre*), le *DAF* inclut aussi deux autres constructions : une première construction de type *Nhum V <animal>*, où le complément d'objet est un nom d'animal (*cheval*), et une deuxième construction à un seul argument, *N₀ V* (*Il a bien engrené*). Un synonyme pour ce dernier emploi – figuré – pourrait être le verbe *commencer*.

Pour ce qui est des verbes polysémiques employés aussi dans d'autres domaines, nous citerons les verbes *degrader*, *enduire*, *enter* et *souder*. Le premier est employé à la fois dans le discours de la peinture et dans le discours juridique avec une construction à deux arguments : *N₀ V N₁*. Cependant, la nature sémantique du N_1 change selon le discours. On a ainsi un nom concret (*la lumière*, *les couleurs*) dans le premier cas, un nom humain (*un gentilhomme*, *un juge*, *un prestre*) dans le second. Il nous semble important de souligner que les exemples attestés dans les ressources consultées sont à la forme passive. Si nous voulions chercher des synonymes de ce verbe, nous aurions *nuancer* pour le premier cas et *destituer* dans le second. Nous relevons aussi une collocation spécialisée ayant trait au discours de la maçonnerie, *degrader une muraille*, citée aussi bien par Félibien que par Furetière, dont le sens est 'l'abattre par le pied'. De plus, tant le *DUF* que le *DAF* indiquent que dans la langue commune le verbe *degrader* a le sens de 'ruiner', apparaissant dans une construction à deux arguments avec un *Nconc* en position de complément d'objet direct : *degrader des bois*, *une maison*, *un heritage*.

Pour ce qui est du verbe *enduire*, il est qualifié de terme de la charpenterie et de la fauconnerie. Dans le premier domaine, ce verbe se présente avec une construction à trois arguments : *Nhum V Nconc de Nconc* : *Le charpentier enduit la muraille de plastre*. Dans le deuxième, en revanche, les arguments du verbe ne sont que deux et leur nature sémantique change : *<animal> V <animal>* (*l'oiseau enduit sa proie*).

Nous relevons deux constructions locatives pour le verbe *enter*, qui appartient à la fois au discours des charpentiers et des horticulteurs. Si *les charpentiers entent une pièce de bois dans une autre*, *les horticulteurs entent un pommier sur un prunier*. Dans les deux cas, nous avons un sujet de type *Nhum* mais dans le second cas les compléments d'objet – directs et indirects – appartiennent à la classe d'objets des végétaux, qui ne sont pas inclus dans les noms concrets (Gross 1994). De plus, la préposition locative change : *dans* pour le premier cas, *sur* pour le second. Nous avons raison de croire que c'est à partir de cette deuxième construction qu'est dérivé l'emploi figuré du verbe dans l'exemple donné par le *DAF*, *une famille est entée sur une autre*.

Il en va de même pour le verbe *souder*, dont les emplois dans les domaines de la serrurerie et de la finance se distinguent par la nature sémantique du complément d'objet, qui est un *Nconc* dans le premier cas et un *N-hum* dans le second :

Nhum souder Nconc [serrurerie] : Les serruriers soudent le fer.

Nhum souder N-hum [finance] : Ils soudent les comptes.

Conclusion

La méthode appliquée dans le cadre de la présente étude, qui se veut qualitative, est celle d'un lexique-grammaire sémantisé, qui nous a permis de classer les 132 verbes du corpus dotés d'une définition en deux catégories : les verbes spécialisés (61 unités) et les verbes polysémiques (71 unités). L'adoption de critères morphologiques a été suffisante pour la classification des premiers, qui ont été répartis en verbes dérivés de noms de couleurs, verbes dérivés de noms de matériaux, verbes dérivés de noms d'ouvrages et verbes dérivés de noms d'outils. Pour les deuxièmes, une analyse plus poussée a été nécessaire, basée cette fois-ci sur des critères syntaxico-sémantiques. Nous avons ainsi opéré une distinction entre les verbes qui sont polysémiques à l'intérieur du vaste domaine de l'art et les verbes polysémiques employés aussi dans d'autres discours spécialisés ou dans la langue commune. Le classement a été établi par le biais d'une confrontation avec d'autres ressources lexicographiques (le *DUF*, le *DAS*, le *DAF* dans sa première et sa quatrième édition). Il s'est dégagé de l'analyse que les différences d'emplois se traduisent dans des changements au niveau des constructions syntaxiques ou bien au niveau de la nature sémantique des arguments (notamment, en position de complément d'objet).

Le travail de description terminographique entrepris par Félibien, malgré ses limites, représente à la fois une preuve des ferments du chantier lexicographique de la langue française au XVII^e siècle et un témoignage historique inestimable. L'étude des verbes faisant partie de la nomenclature est dans ce sens particulièrement éclairante car elle fait office de miroir des jargons des ateliers de l'époque. Ceux-ci sont représentés en moindre mesure dans d'autres ressources lexicographiques de la même époque. À titre d'exemple, une comparaison menée entre le dictionnaire de Félibien et le *Dictionnaire Universel* de Furetière – qui accorde pourtant une place de choix aux terminologies – a fait ressortir que sur les 61 verbes spécialisés repérés chez Félibien il y en a 9 qui ne font pas partie de la nomenclature du *DUF* (*arbalester*, *arener*, *contrescarper*, *cornailleur*, *dechasser*, *gobeter*, *recaler*, *smiller*, *tringler*).

L'ouverture récente des études terminologiques à la perspective diachronique, facilitée sans aucun doute par une disponibilité accrue de textes anciens sous format numérique et des avancées des industries de la langue, s'avère être fort intéressante pour l'histoire des connaissances. Cependant, elle constitue aussi l'occasion de tester l'adéquation de méthodes actuelles de description linguistique à ces textes anciens, éclairant ainsi les faits de linguistique historique sous un jour nouveau. Dans ce sens, l'étude des verbes spécialisés, jusque-là marginale par rapport aux études sur la dénomination, représente un chantier ouvert pour la terminologie diachronique, malgré les limites évidentes posées par les corpus historiques.

Références bibliographiques

- Altmanova, J. & Zollo, S. (2017). Néologismes et nécrologismes dans le vocabulaire technique. Le cas des outils d'orfèvre, *Neologica*, 11, 65-81.
- Bonadonna, F. (2016). *Le vêtement d'extérieur dans la terminologie française de la mode*, Paris : L'Harmattan.
- Bourigault D. et Slodzian M. (1999). « Pour une terminologie textuelle », *Terminologies nouvelles*, 19, 29-32.
- Candel, D. & Gaudin, F. (éd.), (2006). *Aspects diachroniques du vocabulaire*, Mont Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- Cetro, R. (2013). Lexique-grammaire et Unitex : quels apports pour une description terminologique bilingue de qualité ? Analyse sur deux corpus comparables de médecine thermale, thèse de doctorat, Université di Brescia et Université Paris-Est.
- Cetro, R. (2021). La normalizzazione del lessico artistico francese. Il « dizionario » di Félibien, in : C. Grimaldi, M.T. Zanola, *Terminologie e vocabolari*, Firenze : University Press, 59-70.
- Condamines, A. (1993). Un exemple d'utilisation de connaissances de sémantique lexicale : acquisition semi- automatique d'un vocabulaire de spécialité. *Cahiers de lexicologie* 62, 25-65.
- Diglio, C., & Altmanova, J. (éd.), (2014). *L'art de l'orfèvrerie : parcours linguistiques et culturels*, Paris : Hermann, coll. « Vertige de la langue ».
- Dury, P., & Drouin, P. (2010). L'obsolescence des termes en langues de spécialité : une étude semi-automatique de la « nécrologie » en corpus informatisés, appliquée au domaine de l'écologie. In *Online proceedings of the XVII European LSP Symposium 2009* (pp. 1-11).
- Félibien, A. 1676, *Des Principes de l'Architecture, de la Sculpture et de la Peinture et des autres Arts qui en dépendent : avec un Dictionnaire des termes propres à chacun de ces arts*, Paris.
- Grimaldi, C. (2017). *Discours et terminologie dans la presse scientifique française (1699-1740). La construction des lexiques de la botanique et de la chimie*, Berne : Peter Lang, « Contemporary studies in descriptive linguistics ».
- Gross, G. (1994). Classes d'objets et description des verbes. *Langages*, 115, 15-30.
- Gross, G. (1995). À propos de la notion d'humain, *Lexiques Grammaires comparés en français. Linguisticae Investigationes Supplementa*, 17, 71-80.
- Gross, M. (1975). *Méthodes en syntaxe*, Paris : Hermann.
- Gross, M. (1981). Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique, *Langages*, 63, 7-52.
- Guenthner, F. (1998). Constructions, classes et domaines : concepts de base pour un dictionnaire électronique de l'allemand, *Langages*, 131, 45-55.
- Humbley, J. (2011). Vers une méthode de terminologie rétrospective, *Langages*, 183, 51-62.
- L'Homme, M.-C. (1998). Le statut du verbe en langue de spécialité et sa description lexicographique. *Cahiers de lexicologie*, 73(2), 61-84.
- L'Homme, M.-C., (2012). Le verbe terminologique : un portrait de travaux récents. In *Actes du Congrès mondial de Linguistique française - SHS Web of Conferences*, EDP Sciences, Vol. 1, 93-107.
- L'Homme, M.-C., (2017). Combinatoire spécialisée : trois perspectives et des enseignements pour la terminologie. *TTR. Traduction, Terminologie, Rédaction*, 30, n°1-2, 215-241.
- Lerat, P. (2002). Qu'est-ce qu'un verbe spécialisé ? Le cas du droit. *Cahiers de Lexicologie*, 80, 201-211.
- Lorente, M. C. (2002). Verbos y discurso especializado. *Estudios de Lingüística del Español (ELiEs)*, 16, en ligne: <http://elies.rediris.es/elies16/Lorente.html>.
- Messaoudi, L. (2012). Technolectes savants, technolectes ordinaires : quelles différences ? In : L. Messaoudi (éd.), *Sur les technolectes*, Kénitra : Publications du laboratoire Langage et société, 127-135.
- Picton, A. (2009). *Diachronie en langue de spécialité. Définition d'une méthode en linguistique outillée pour repérer l'évolution des connaissances en corpus. Un exemple appliqué au domaine spatial*, thèse de doctorat, Université Toulouse-Le Mirail.
- Pruvost, J. (2006). *Les dictionnaires français : outils d'une langue et d'une culture*, Paris : Ophrys.

Schaetzen, C. de (éd.), (1989). *Terminologie diachronique : actes du colloque organisé à Bruxelles les 25 et 26 mars 1988*, Paris : CILF.

Wüster, E. (1981). L'étude générale de la terminologie, zone frontalière entre la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique et les sciences des choses. In : G. Rondeau et H. Felber, *Textes choisis de terminologie*, Québec : Groupe interdisciplinaire de recherche scientifique et appliquée en terminologie, Girsterm, 55-108.

Zanola, M. T. (2014). *Arts et métiers au XVIII^e siècle. Études de terminologie diachronique*, Paris : L'Harmattan.

Zollo, S. D. (2020). *Origine et histoire du vocabulaire des arts de la table. Analyse lexicale et exploitation de corpus textuels*, Berne : Peter Lang, « Linguistic Insights ».

Dictionnaires

Académie française (1694). *Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{ère} édition.

Académie française (1762). *Dictionnaire de l'Académie française*, 4^{ème} édition.

Corneille, T. (1694). *Dictionnaire des Arts et des Sciences*.

Furetière, A. (1690). *Dictionnaire universel*.

Littré, É. (1873-1874). *Dictionnaire de la langue française*.

ⁱ La présente étude s'inscrit dans le cadre des travaux de l'équipe de recherche LBC (Lessico dei Beni Culturali) de l'Université de Florence (Italie).

ⁱⁱ Nous nous sommes également intéressée à la description des verbes spécialisés dans le cadre de notre thèse de doctorat (Cetro 2013), à partir de deux corpus comparables de médecine thermique, en exploitant la méthode du lexique-grammaire (M. Gross 1975, 1981).

ⁱⁱⁱ Bien que l'approche adoptée soit essentiellement une approche syntaxico-sémantique, nous ne pourrions pas nous empêcher de nous livrer à des considérations ayant trait à la morphologie lexicale.

^{iv} Avec cependant une prédominance de ces derniers sur les technoclectes scientifiques.

^v Pour plus d'informations sur le Dictionnaire, nous renvoyons à Cetro (2021).

^{vi} Quatre verbes font l'objet de deux entrées distinctes par l'auteur, il s'agit de : *emboëter*, *estamper*, *haler*, *imprimer*. Il n'en va pas de même pour les verbes *emboire* et *retondre* dont les différents emplois sont décrits à l'intérieur d'un seul article, sans dédoublement de l'entrée.

^{vii} Aussi bien le *DUF* (1690) que la première édition du *DAF* (1694) répertorient un emploi figuré du verbe limer en littérature : *limer sa prose*, *limer ses vers*.

^{viii} Par exemple, la définition du verbe *buriner* est 'graver sur les métaux'.

^{ix} *Chable* est une variante de *cable*.

^x L'orthographe du verbe est *escharper* chez Félibien, *escharper* chez Furetière.